

Rapport de la réunion avec le Chef de Service du Service TM en date du 26 mars 2026

TM / CEM

Question 1 - Augmentation des agressions

Suite aux diverses discussions autour de l'augmentation des agressions dans les transports publics, notamment dans les trains, les délégués demandent combien d'agressions ont eu lieu ces dernières années contre le personnel de service.

Et si tel était le cas, ces agressions ont-elles été signalées uniquement par carte rapport ou aussi par CIS ?

Réponse

Le chef CO explique que le personnel signale toutes les agressions par le biais d'une carte rapport, qui est ensuite détectée par le bureau des incidents. Ce dernier transmet les informations au team leader (l'ancien coach) afin d'établir un CIS avec l'agent concerné. Une révision du processus est en cours afin d'accélérer la procédure et de permettre d'établir un CIS avec le poste d'accueil en cas d'indisponibilité du team leader de l'agent concerné.

Depuis 2022, dix agressions ont eu lieu :

2 en 2022 ; 2 en 2023 ; 3 en 2024 ; 2 en 2025 ; 1 en 2026

Question 2 - Formation pour le deuxième réseau

Les délégués ont été informés que le début de la formation pour le deuxième réseau avait été avancé, de sorte que certains « jeunes conducteurs » n'avaient pas encore acquis une expérience d'au moins un an de conduite sur le réseau luxembourgeois. Il est essentiel de souligner l'importance d'une expérience de base solide avant

d'ajouter un deuxième réseau à un jeune conducteur, afin d'éviter tout risque et de garantir un service de qualité à la clientèle.

Les délégués demandent que la conduite pendant au moins la première année suivant la formation de base soit respectée intégralement.

Réponse

Ces informations sont correctes. Les candidats étaient encore à environ 4-6 semaines avant de terminer leur première année de conduite. Cette décision exceptionnelle a été prise en concertation avec le centre de formation et notre partenaire SNCB, afin de donner la possibilité d'une deuxième formation SNCB pour cette année.

Question 3 - Mise à disposition des tablettes pour les CDM

Les délégués demandent s'il existe déjà une date pour la mise à disposition des tablettes pour les CDM. Avec l'abolition des manuels de conduite sur les engins, cela devient important. L'utilisation du GSM de service est très impraticable.

Réponse

À ce stade, le processus de configuration des tablettes s'avère encore compliqué, ce qui permet de distribuer environ cinq tablettes par jour et ceci en priorité aux CEM. Les premiers appareils seront disponibles pour les CDM plutôt à la fin de l'année. Une analyse sur la possibilité d'utiliser les anciennes tablettes sera effectuée.

Question 4 - Nouvelle formation CDM

Concernant la nouvelle formation CDM, les délégués souhaitent connaître la date de début et la durée de la formation de base. D'autant plus qu'il reste des agents qui n'ont pas été formés à la conduite de tous les engins depuis la dernière formation de base, il y a des années.

Réponse

Le recrutement d'une classe de onze candidats se déroule très bien. Le début de la session est prévu pour le début du mois de juin. Cette formation, d'une durée de neuf mois, portera sur tous les véhicules à moteur. Afin d'augmenter la part pratique, la formation Dirigeant de manœuvre sera avancée dans le déroulement de la formation. Avec l'arrivée des nouveaux Coradia, il sera éventuellement possible de proposer deux créneaux de formation par jour sur ces engins.

Question 5 - Adaptation vestiaires pour CDM

Les délégués demandent la possibilité d'adapter les vestiaires pour les CDM du fait que les vestiaires actuels sont en effet trop petits.

Réponse

Dans un premier temps, le chef TM propose d'analyser la tenue nécessaire pour les CDM à venir. Si le retour montre que les vestiaires sont effectivement trop petits pour les vêtements retenus, il faudra envisager d'adapter la taille des vestiaires.

Question 6 - Journées CSS

Les délégués demandent des explications sur le calcul des journées CSS dans les différents roulements et pour les différentes tâches (100 %, 80 %, 75 %, 50 %). Suite à nos informations, il apparaît qu'il y a une différence dans le nombre de journées CSS attribuées.

Réponse

Le chef CO explique que le nombre de jours de congé est en principe le même pour tous les roulements.

Cependant, une légère différence peut survenir en raison de la manière dont les périodes de repos sont réparties. Il faut toutefois préciser que cette différence est conforme aux règles en vigueur, afin d'éviter qu'un agent dépasse ses heures de travail correspondantes.

Question 7 - Fusion postes DP/CO et DP/PAT

Avec la fusion des postes DP/CO et DP/PAT au sein du BLZ, les délégués craignent que le travail supplémentaire engendré représente un risque en cas de situation exceptionnelle.

Les délégués souhaitent savoir si une analyse de risque a été réalisée sur ce point et quels sont les premiers retours du terrain.

Réponse

Aucune analyse de risque n'a en effet été réalisée, car tous les postes concernés ne sont pas considérés comme des postes de sécurité. Néanmoins, une analyse complémentaire sera effectuée pour dissiper tout doute. Les responsables sont conscients que la phase de transition en cours peut poser problème et sont déterminés à trouver des solutions pour surmonter ces difficultés. L'organisation des postes, qui repose sur des situations exceptionnelles, n'est pas réalisable. Le chef CO est confiant : avec un peu de temps, tous les agents seront formés aux nouvelles fonctions, notamment à celles de poste GT, qui impliquent davantage de responsabilités.

Question 8 - Réouverture chemin CRM - gare Luxembourg

Les délégués demandent si le chemin du CRM menant à la gare de Luxembourg, qui passe sous le pont Buchler, sera accessible à pied et si une date de réouverture a déjà été fixée.

Réponse

M. Schmalen explique que le chemin est presque terminé, mais qu'il manque encore l'éclairage, prévu d'être installé. La réouverture est prévue pour le 14 septembre.

TM / AC

Question 1 - Pantalon de travail supplémentaire

Les délégués du personnel demandent s'il est possible d'obtenir un pantalon de travail supplémentaire.

Réponse

Pour l'instant, quatre pantalons sont prévus. La possibilité d'augmenter ou de diminuer cette offre en fonction des besoins des différentes tâches sera évaluée, avec un minimum de trois pantalons par agent. Les essais de mesure débuteront fin avril, début mai, afin de garantir la mise à disposition des nouveaux vêtements de travail en août.

Question 2 - Sac à dos

Les délégués du personnel demandent que tout le personnel au sein de l'atelier reçoive au moins un sac à dos CFL.

Réponse

En cas de nécessité de service, les agents concernés peuvent faire une demande pour en obtenir un. Toutefois, s'il s'agit d'un besoin privé, ils doivent l'acheter eux-mêmes. Le chef propose d'organiser une commande de groupe si la demande est suffisamment élevée.

Les délégués du personnel des sections TM / CEM et TM / AC du Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband
Jérôme Semedo Moreira, David Boccaperta, Ben Richartz, Giovanni Evangelista, Charles Molitor, Marcio Gomes Lopes



Jérôme SEMEDO MOREIRA
Délégué titulaire



David BOCCAPERTA
Délégué titulaire



Ben RICHARTZ
Délégué titulaire



Giovanni EVANGELISTA
Délégué suppléant



Charles MOLITOR
Délégué suppléant



Marcio GOMES LOPES
Délégué suppléant

Question 3 - Appareil de désinfection pour les chaussures de travail

Les délégués du personnel demandent s'il est possible d'installer dans chaque vestiaire de l'Atelier Central un appareil pour désinfecter les chaussures de travail.

Réponse

La demande a été acceptée. Un appareil sera installé auprès de chaque vestiaire, soit quatre au total.

Question 4 - État des chefs d'équipe faisant fonction ou bien remplaçant

Les délégués du personnel souhaitent être informés sur l'état actuel du dossier concernant les Chefs d'équipe faisant fonction ou bien remplaçant.

Réponse

Le chef TM estime qu'une valorisation des remplacements est nécessaire. Une première réunion avec le service RH a déjà eu lieu. L'objectif est d'élaborer une solution qui puisse également servir aux autres services. Une nouvelle réunion est prévue pour la fin avril.



Rapport - Scan me!



Devenir membre - Scan me!